

SVP transmettre aux membres de votre conseil d'administration et autres personnes concernées

**\*\* À CONSERVER JUSQU'AU 21 AOÛT 2013 \*\***

## MAGAZINE MUNICIPAL COMPLICITÉ ET PROGRAMMATION LOISIR

Consultez l'édition d'été 2013

### Magazine Complicité édition automne 2013

DATE DE TOMBÉE : lundi 10 juin 2013

Période couverte par cette édition : 13 août au 19 nov.

### Agenda du journal le Richelieu

DATE DE TOMBÉE : le 15 du mois précédent

Vous pouvez nous envoyer la liste de vos événements à l'avance.

### Pour faire parvenir votre contenu à publier :

complicite@ville.saint-jean-sur-richeleu.qc.ca  
ou par télécopieur au 450 357-2288

### PROCHAINE ÉCHÉANCE - COMPLICITÉ

Édition hiver 2014 :

Réception des textes le lundi 9 septembre

Parution le 19 novembre

### RÉSERVATION DE VOS LOCAUX POUR L'AUTOMNE

Utilisez le formulaire « Demande de réservation » que vous pouvez télécharger sur le site Web de la Ville au <http://www.ville.saint-jean-sur-richeleu.qc.ca/sports-loisirs/Pages/information-organismes.aspx> sous l'onglet information aux organismes, services offerts aux organismes et formulaires.

Une fois rempli, faites-le parvenir au répondant attribué à votre organisme.

## L'ÉDITION 2013 DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, DE LA FÊTE DU CANADA ET DE NOSTALGIE SUR ROUES AURA LIEU SUR LE SITE DE L'AÉROPORT

En raison des travaux d'aménagement de l'entrée sud du Vieux-Saint-Jean qui débutent ce printemps, un nouveau site a été identifié, soit le terrain de l'aéroport situé en bordure du boulevard Gouin et de la rue de l'Aéroport, en remplacement de celui du parc Gerry-Boulet (près du collège militaire) pour la tenue de ces festivités. Il s'agit d'une solution de remplacement exceptionnelle pour cette année.

Tous les spectacles ainsi que les feux d'artifice se dérouleront donc à cet emplacement qui pourra accueillir plusieurs milliers de personnes. Un stationnement sera aménagé sur le site des festivités, mais les citoyens seront invités à utiliser le stationnement du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour améliorer la fluidité de la circulation les soirs de feux d'artifice. La municipalité et les organisateurs des trois événements uniront tous leurs efforts afin d'offrir, comme à chaque année, un divertissement de qualité à la population.



## BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

### Services offerts aux organismes

Les bibliothèques offrent aux organismes un abonnement spécial qui leur permet d'emprunter jusqu'à 30 livres à la fois. Nous organisons aussi des visites guidées à l'intention des groupes, dans l'une ou l'autre des trois bibliothèques municipales. Les bibliothèques Adélarde-Berger et Saint-Luc disposent d'une salle de travail qui peut être utilisée pour des réunions occasionnelles de 6 à 8 personnes. Vous organisez une activité, vous avez un projet particulier qui touche à la lecture ou aux livres? Communiquez avec nous! Voir nos coordonnées à la fin du bulletin.

### OPTIMISEZ LA PARTICIPATION À VOTRE ÉVÉNEMENT : PENSEZ ACCESSIBILITÉ!

Des événements et des installations qui favorisent la participation des personnes handicapées permettent une augmentation du taux de participation. Dans de nombreux cas, les personnes ayant des limitations qui participent à un événement, le font en compagnie d'un parent ou d'un ami, accroissant ainsi la clientèle potentielle des événements. L'amélioration de l'accessibilité permet également de répondre aux besoins des parents avec des poussettes, des personnes âgées dont le nombre est toujours en croissance, des personnes avec une limitation temporaire, des services de livraison, etc..

**Voici donc quelques outils qui pourront vous guider pour améliorer l'accessibilité de votre événement.**

**Guide à l'intention des promoteurs et des organisateurs** [www.zlm.qc.ca/pdf/sportifs.pdf](http://www.zlm.qc.ca/pdf/sportifs.pdf)

Outil de référence destiné aux organisateurs d'événements. Le guide présente entre autres, le profil de la personne handicapée et ses besoins, l'aménagement des lieux, la programmation et l'adaptation des activités, etc.

**Guide pratique accessibilité aux événements spéciaux de la Ville de Gatineau**

[www.gatineau.ca/.../accessibilite.../guide\\_accessibilite\\_universelle\\_evenements\\_speciaux.fr-CA.pdf](http://www.gatineau.ca/.../accessibilite.../guide_accessibilite_universelle_evenements_speciaux.fr-CA.pdf)

Le guide présente le profil de la personne handicapée ainsi qu'une série d'éléments à prendre en considération tels que :

- Places de stationnement réservées en nombre suffisant;
- Accès sans obstacle au site (portique, voie de circulation);
- Toilettes accessibles, tables à pique-nique accessibles;
- Commodités (téléphone, machine distributrice, vestiaire, fontaine, bancs);
- Adaptation aux participants ayant des besoins particuliers (scène, loge, plateaux de tous types);
- Aménagement pour l'accès aux spectateurs handicapés (estrades, kiosques), etc.

## SALON DU BÉNÉVOLAT

Les organismes intéressés à recruter des jeunes bénévoles sont invités à participer au « salon du bénévolat » organisé à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, en début septembre prochain.

Il s'agit d'une initiative scolaire. Le salon a lieu sur l'heure du midi et s'adresse à tous les étudiants de la polyvalente. Une occasion de recruter votre relève!

Information : Sophie Prémont  
[premons@csdhr.qc.ca](mailto:premons@csdhr.qc.ca)

## FILTRAGE DES BÉNÉVOLES

### Signatures des ententes

En vertu de la politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, les organismes œuvrant auprès de personnes vulnérables, sont tenus de signer une entente de vérification d'empêchement (filtrage des bénévoles) avec le Service de police. À cette fin, ils doivent déléguer deux représentants mandatés par résolution de leur conseil d'administration respectif. Ces représentants doivent prendre rendez-vous avec le Service de police pour signer l'entente. Celle-ci est d'une durée de trois ans.

Suite à la signature de cette entente, dans un premier temps, les antécédents des représentants sont vérifiés. Par la suite, ces derniers sont responsables de :

- Distribuer des formulaires de vérification à toutes les personnes œuvrant auprès de leur organisme;
- S'assurer de la signature de chacun des formulaires par les bénévoles;
- Valider l'identité du signataire par le biais d'un permis de conduire, d'une carte d'assurance maladie ou d'un passeport;
- Cocher la case : emploi rémunéré ou non;
- Ne pas plier les documents;
- Récupérer les dits formulaires dûment remplis;
- Une fois tous les documents rassemblés, les remettre au Service de police.

Suite à la réception des documents, le Service de police procède à la vérification. Ce service est gratuit pour les organismes reconnus en vertu de la politique municipale de reconnaissance et de soutien aux organismes de loisir.

## **RAPPEL DE DEMANDE DE TRANSPORT**

Pour formuler une demande, vous devez remplir le formulaire officiel en mentionnant la nature du transport, le lieu, les dates souhaitées ainsi que les coordonnées de la personne responsable. Notez que les transports sont effectués sur les heures de bureau.

Vous devez ensuite transmettre le formulaire à votre intervenant municipal au minimum une semaine à l'avance.

En raison du fort achalandage en période estivale, nous vous suggérons de formuler vos demandes le plus tôt possible, car ces dernières sont réalisées selon la disponibilité des ressources.

## **POUR NOUS JOINDRE**

Service des loisirs et bibliothèques  
190, rue Laurier • Case postale 1025  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 7B2  
450 357-2157 • Télécopieur : 450 357-2288

### **Bibliothèques municipales**

---

#### **Communautaire**

Marie Côté - 450 357-2166  
[ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

#### **Communautaire et communications**

Caroline Roy - 450 357-2172  
[c.roy@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:c.roy@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

Marie-Anne Lavoie - 450 357-2159  
[ma.lavoie@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:ma.lavoie@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

#### **Culture**

Dominique Richer - 450 357-2173  
[d.richer@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:d.richer@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

Nadine Mercier - 450 357-2170  
[n.mercier@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:n.mercier@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

#### **Sport**

Patrick Laplante - 450 357-2175  
[p.laplante@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:p.laplante@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

### **Horaire des bureaux administratifs du Service des loisirs et bibliothèques**

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le lundi 24 juin à l'occasion de la fête nationale du Québec ainsi que le lundi 1<sup>er</sup> juillet à l'occasion de la fête du Canada.

#### Horaire estival

Lundi au jeudi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45  
Vendredi 8 h 30 à 12 h

### **Bulletin d'information pour les organismes**

Nous utilisons ce bulletin pour vous transmettre de l'information courante. Il est publié de façon régulière quatre fois par année, selon l'échéance de production des prochaines éditions du Complicité. Il est préparé par l'équipe du Service des loisirs et bibliothèques.